

[Texte]

Mr. Warner: Some of the worst automobile risks or risks that are considered to be the worst by the industry are placed in the facility association. What has been the experience of the Facility Association, according to the figures you have?

Mr. Hammond: Mr. Chairman, at the last meeting a member of the committee asked that we get some information on the facility association. We did manage to get some statements just today. We have not been able to analyse them in a lot of detail, but certainly they indicate the association has been incurring significant underwriting losses over the last few years. In 1986, they incurred an underwriting loss of \$28 million.

The Acting Chairman (Mr. McCrossan): What premium volume was it based on?

Mr. Hammond: It was based on earned premiums of \$214 million.

The Acting Chairman (Mr. McCrossan): So the underwriting loss is actually around 12% or thereabouts.

Mr. Cassidy: Is this for Canada or for part of Canada?

Mr. Hammond: It would be the total facility association, which would include most of the provinces except Quebec.

Mr. Cassidy: Does it include provincial as well as federally registered companies?

Mr. Hammond: Yes.

Mr. Warner: Perhaps just on the same vein, the experience in the province of Ontario is considerably worse than that in other provinces.

Mr. Hammond: This is my understanding, Mr. Chairman. The facility association is going to be providing us with the details of it. But they did indicate in my telephone conversation with them that the experience in Ontario was the worst of all the provinces.

The Acting Chairman (Mr. McCrossan): Can I just jump in on this a second? The Province of Ontario has now frozen all premiums and rolled back some, including premiums on the facility association. All companies charge the same for the facility association.

Mr. Hammond: This is correct.

The Acting Chairman (Mr. McCrossan): They are responsible for contracts and consumers, and you are responsible for solvency. Is there any company taking a sufficient share of the facility association market for which you would, from a solvency point of view, want to restrict their right or their obligation to take business under the facility association, if there are indications they are going to lose money under it?

[Traduction]

M. Warner: Les conducteurs présentant le plus fort degré de risques de l'avis de l'industrie sont assurés par l'association des assureurs de dernier recours. D'après des statistiques dont vous disposez, que pouvez-vous nous dire des résultats de cette association?

M. Hammond: Monsieur le président, à la dernière réunion, un député nous a demandé d'obtenir davantage de renseignements sur l'association des assureurs de dernier recours. Nous avons réussi à obtenir des réponses aujourd'hui seulement. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en faire une analyse détaillée, mais ces réponses nous indiquent que l'association a subi des pertes appréciables sur polices au cours des quelques dernières années. En 1986, elle a subi des pertes sur polices de 28 millions de dollars.

Le président suppléant (M. McCrossan): En proportion de quel volume de primes?

M. Hammond: En proportion de primes versées se chiffrant à 214 millions de dollars.

Le président suppléant (M. McCrossan): Ainsi, les pertes sur polices représentent environ 12 p. 100.

M. Cassidy: Est-ce pour l'ensemble du pays ou pour une région en particulier?

M. Hammond: Il s'agit du total pour l'association des assureurs de dernier recours, ce qui comprend donc la plupart des provinces, sauf le Québec.

M. Cassidy: Ce total englobe-t-il les compagnies à charte provinciale et fédérale?

M. Hammond: Oui.

M. Warner: Dans la même veine, les résultats pour la province de l'Ontario sont sensiblement moins bons que ceux des autres provinces.

M. Hammond: C'est ce que je crois comprendre, monsieur le président. L'association des assureurs de dernier recours nous fournira de plus amples détails. Quand j'ai communiqué avec l'association par téléphone, elle m'a confirmé que les pertes étaient plus élevées en Ontario que dans toutes les autres provinces.

Le président suppléant (M. McCrossan): Puis-je vous interrompre un instant? L'Ontario a récemment interdit l'augmentation de toutes les primes et imposé la réduction de certaines d'entre elles, y compris les primes demandées par l'association des assureurs de dernier recours. Toutes les compagnies demandent les mêmes primes au sein de cette association.

M. Hammond: C'est exact.

Le président suppléant (M. McCrossan): L'association assume la responsabilité en matière de contrats et de protection des consommateurs, et vous exercez une surveillance en matière de solvabilité. Y a-t-il une compagnie qui accapare une part suffisante du marché des assureurs de dernier recours pour que vous envisagiez, du point de vue de la solvabilité, de restreindre son droit ou ses obligations de souscrire des polices au sein de